

Y A-T-IL AUTANT DE PAUVRES EN FRANCE QU'ON LE DIT ?

PHILIPPINE ROBERT PUBLIÉ LE 13/11/2018 À 11H45 MIS À JOUR LE 13/11/2018 À 12H06



Photo servant d'illustration et ne figurant pas dans le texte original de « Capital »

La France compte 8,8 millions de pauvres, soit 14% de la population, selon les derniers chiffres de l'Insee. Le problème, c'est que cette statistique ne veut rien dire. Explications.

Après la xénophobie, l'islamophobie et l'homophobie, voici donc la "pauvrophobie". Forgé en septembre dernier par le très imaginaire Benoît Hamon, ce néologisme, qui, à ce qu'on a compris, signifie "mépris des pauvres", est déjà en train de faire un tabac dans le débat politique. Il faut dire que les candidats à cette indignité ne manquent pas. Le Medef, par exemple, serait pauvrophobe, tout comme les économistes libéraux, la plupart des habitants des beaux quartiers, et même François Hollande, coupable, on s'en souvient, d'avoir un jour évoqué en privé les "sans-dents". Pour ses opposants, le premier représentant de cette caste infamante reste cependant sans conteste Emmanuel Macron. Jean-Luc Mélenchon, Marine Le Pen, le socialiste Olivier Faure, ou encore l'ancien leader de FO Pascal Pavageau ne cessent de le clamer sur toutes les ondes. Et Laurent Wauquiez – pourtant pas toujours en première ligne sur les questions sociales – se prétend lui-même horrifié par le "Machiavel" de l'Elysée, qui "enfonce les gens dans la pauvreté".

Bigre ! Le plan contre la misère présenté en septembre dernier par le chef de l'Etat suffira-t-il à lui décoller du front ce mauvais sparadrap ? Rien n'est moins sûr. Certes, cette série de mesures à 8 milliards d'euros (renforcement de la couverture maladie des plus démunis, cantines à 1 euro le repas, petit déjeuner gratuit dans les écoles défavorisées, création d'un revenu universel d'activité à l'horizon 2020...) va contribuer à alléger un peu le fardeau des millions de familles qui peinent à assurer leurs besoins élémentaires.

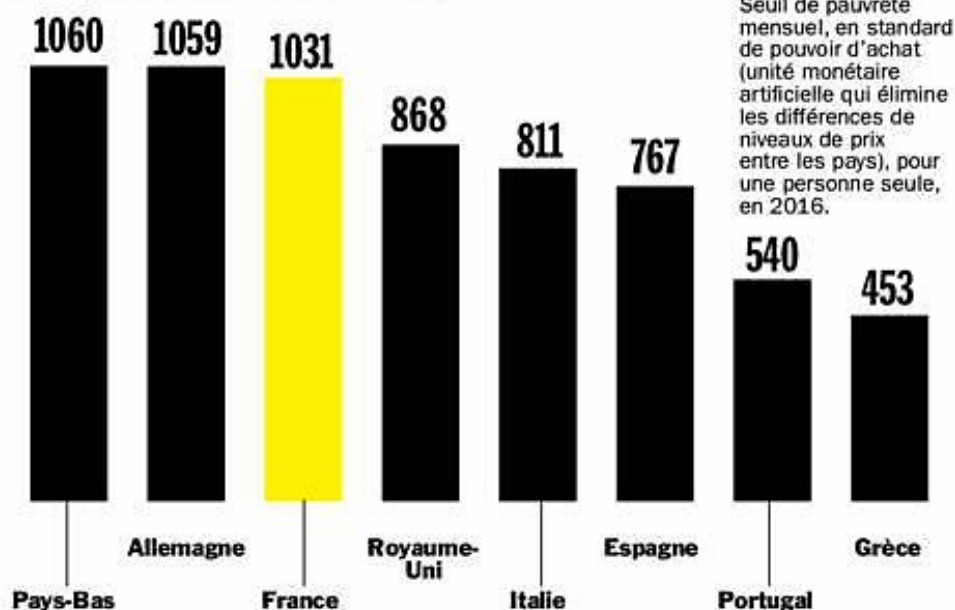
Mais on peut déjà annoncer qu'elle ne suffira pas à en réduire le nombre de façon significative. D'abord, parce que seule une baisse massive du chômage pourrait aboutir à un tel résultat (on en est loin : au deuxième trimestre 2018, la France a pratiquement cessé de créer des emplois). Mais aussi pour une raison purement mathématique, dont personne ne semble s'être avisé : tel qu'il est conçu aujourd'hui, l'indicateur de pauvreté ne pourra jamais vraiment baisser ! Pour une explication rapide, visionnez la vidéo ci-dessus (1).

(1) video non retransmise par le Good Morning pour des raisons simplement techniques

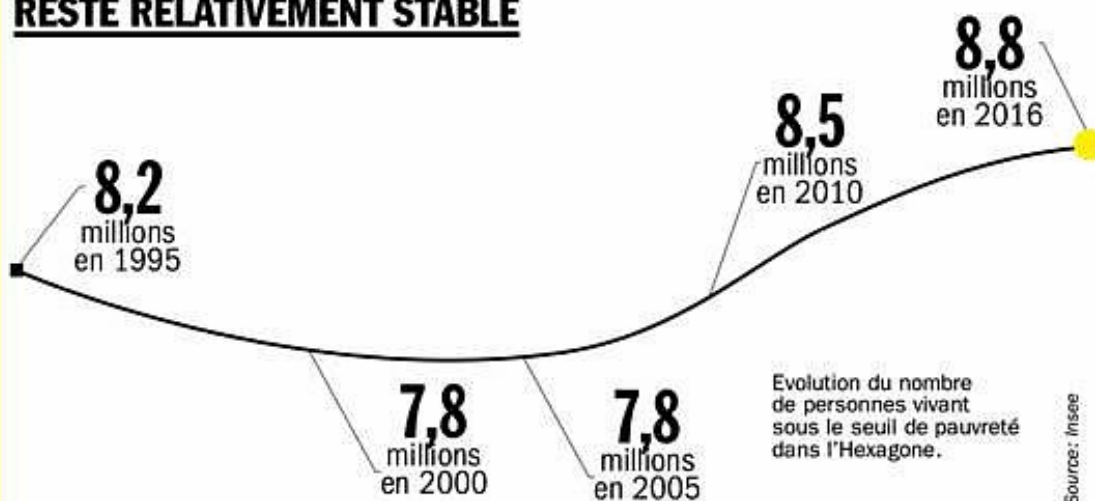
Seuil de pauvreté : comment est-il calculé ?

Pour comprendre cet étonnant blocage, il faut se plonger un instant dans les arcanes du fameux "seuil de pauvreté", qui sert de référence à toutes les analyses. Pour le déterminer, les experts de l'Insee commencent par diviser le revenu disponible de chaque ménage par le nombre d'individus qui le composent. Le premier adulte compte pour 1, les autres personnes de plus de 14 ans pour 0,5 et les enfants pour 0,3. Pour un couple avec un bébé qui dispose de 3.600 euros par mois, par exemple, le niveau de vie théorique de chaque membre du foyer sera de 2.000 euros (3.600 divisé par 1,8). Les statisticiens déterminent ensuite le niveau de vie médian, qui divise la population en deux groupes de même taille : le premier se trouve au-dessus de cette valeur et le second au-dessous. Selon les chiffres publiés début septembre par l'Insee, ce revenu s'établissait à 1.710 euros par mois en 2016.

LE SEUIL DE PAUVRETÉ FRANÇAIS EST TRÈS ÉLEVÉ



LE NOMBRE DE PAUVRES RESTE RELATIVEMENT STABLE



Cette petite cuisine terminée, les statisticiens peuvent enfin fixer le niveau du seuil de pauvreté. Par convention, celui-ci est établi à 60% du revenu médian, autrement dit 1.026 euros par mois pour une personne seule ou 2.154 euros pour une famille avec deux enfants de moins de 14 ans. Aux derniers pointages, 8,8 millions de personnes, soit 14% de la population, se situaient sous cette barre fatidique et étaient donc considérées comme pauvres.

C'est ce chiffre que tous les commentateurs et responsables politiques reprennent en boucle pour asseoir leurs analyses ou leurs anathèmes.

Niveau d'inégalités

Or, contrairement à ce qu'ils imaginent, il n'indique nullement le niveau de la pauvreté de notre pays. Il exprime seulement – d'une façon d'ailleurs assez grossière – le degré d'inégalités de notre société, ce qui n'est pas du tout la même chose. Imaginons, par exemple, que l'on découvre d'immenses gisements de pétrole en Bretagne, que le chômage disparaisse d'un coup de baguette magique et que plus personne ne gagne moins de 5.000 euros par mois dans notre pays. L'Hexagone ne compterait plus aucun pauvre, tout le monde sera d'accord là-dessus. Eh bien, notre indicateur – calibré pour recenser "les plus pauvres" et non "les pauvres" – en dénombrerait quand même à peu près autant qu'aujourd'hui. Et Jean-Luc Mélenchon pourrait continuer de courir les plateaux télé pour dénoncer la persistance d'une situation sociale intolérable (par la faute de Macron). "Tant qu'il y aura des inégalités, et quel que soit le niveau de vie atteint, cette statistique identifiera des pauvres", résume Yannick L'Horty, professeur d'économie à l'université Paris-Est. A l'inverse, dans un pays comme le Soudan du Sud, où 95% de la population peine à se nourrir, le recensement des personnes au-dessous du seuil de pauvreté donnerait à peu de chose près le même résultat qu'en France, ce qui est tout aussi absurde.

Passe encore si ce léger biais méthodologique n'avait que des conséquences théoriques dans des univers lointains ou utopiques. Mais il fausse les résultats publiés ici et maintenant par l'Insee ! Ainsi, lorsque la situation sociale s'aggrave, que les revenus de la classe moyenne s'étiolent et que les files d'attente devant les services sociaux s'allongent, ce qui advient à chaque crise, le taux de pauvreté a tendance à... diminuer (puisque le revenu médian à partir duquel il est calculé diminue lui-même). Et donc à exprimer exactement le contraire de la réalité. C'est ce qui est arrivé en 2012 et en 2013, sans que les commentateurs ni les politiques en prennent le moins du monde conscience. Plutôt gênant. Idem lorsque le pays va mieux. L'enrichissement des plus aisés provoque alors une hausse du revenu médian, qui tire vers le haut le seuil de pauvreté et fait gonfler mécaniquement la proportion des démunis, alors même qu'elle a tendance à décroître.

Cette petite cuisine terminée, les statisticiens peuvent enfin fixer le niveau du seuil de pauvreté. Par convention, celui-ci est établi à 60% du revenu médian, autrement dit 1.026 euros par mois pour une personne seule ou 2.154 euros pour une famille avec deux enfants de moins de 14 ans. Aux derniers pointages, 8,8 millions de personnes, soit 14% de la population, se situaient sous cette barre fatidique et étaient donc considérées comme pauvres. C'est ce chiffre que tous les commentateurs et responsables politiques reprennent en boucle pour asseoir leurs analyses ou leurs anathèmes.

Niveau d'inégalités

Or, contrairement à ce qu'ils imaginent, il n'indique nullement le niveau de la pauvreté de notre pays. Il exprime seulement – d'une façon d'ailleurs assez grossière – le degré d'inégalités de notre société, ce qui n'est pas du tout la même chose. Imaginons, par exemple, que l'on découvre d'immenses gisements de pétrole en Bretagne, que le chômage disparaisse d'un coup de baguette magique et que plus personne ne gagne moins de 5.000 euros par mois dans notre pays. L'Hexagone ne compterait plus aucun pauvre, tout le monde sera d'accord là-dessus. Eh bien, notre indicateur – calibré pour recenser "les plus pauvres" et non "les pauvres" – en dénombrerait quand même à peu près autant qu'aujourd'hui. Et Jean-Luc Mélenchon pourrait continuer de courir les plateaux télé pour dénoncer la persistance d'une situation sociale intolérable (par la faute de Macron). "Tant qu'il y aura des inégalités, et quel que soit le niveau de vie atteint, cette statistique identifiera des pauvres", résume Yannick L'Horty, professeur d'économie à l'université Paris-Est. A l'inverse, dans un pays comme le Soudan du Sud, où 95% de la population peine à se nourrir, le recensement des personnes au-dessous du seuil de pauvreté donnerait à peu de chose près le même résultat qu'en France, ce qui est tout aussi absurde.

Passe encore si ce léger biais méthodologique n'avait que des conséquences théoriques dans des univers lointains ou utopiques. Mais il fausse les résultats publiés ici et maintenant par l'Insee ! Ainsi, lorsque la situation sociale s'aggrave, que les revenus de la classe moyenne s'étiolent et que les files d'attente devant les services sociaux s'allongent, ce qui advient à chaque crise, le taux de pauvreté a tendance à... diminuer (puisque le revenu médian à partir duquel il est calculé diminue lui-même). Et donc à exprimer exactement le contraire de la réalité. C'est ce qui est arrivé en 2012 et en 2013, sans que les commentateurs ni les politiques en prennent le moins du monde conscience. Plutôt gênant. Idem lorsque le pays va mieux. L'enrichissement des plus aisés provoque alors une hausse du revenu médian, qui tire vers le haut le seuil de pauvreté et fait gonfler mécaniquement la proportion des démunis, alors même qu'elle a tendance à décroître.

Déconnecté de la réalité

Ajoutons que le choix d'un seuil de pauvreté à 60% du revenu médian, purement conventionnel, on l'a dit, donne une image très déformée de la réalité. Jusqu'en 2008, l'Insee utilisait d'ailleurs un seuil de 50%, qui lui semblait mieux convenir pour décrire le phénomène. C'est uniquement pour des raisons d'harmonisation européenne que

ses experts sont passés à 60%, faisant grimper d'un coup notre taux de pauvreté de 8 à 14% et le nombre de personnes concernées de 5 à 8,8 millions. Depuis, quantité de ménages percevant deux fois les minima sociaux, vivant dans des HLM bien chauffées, disposant d'une télévision et de smartphones, et n'ayant jamais recours aux associations caritatives pour assurer leurs besoins élémentaires figurent dans la catégorie. Est-il vraiment judicieux de les classer parmi les victimes de la grande pauvreté ? Non, répond Louis Maurin, le directeur de l'Observatoire des inégalités, qui a consacré sa vie à soutenir les plus faibles. "En alimentant la critique du modèle social français – comment se fait-il qu'on en soit là alors que l'Etat dépense autant ? –, cette conception extensive de la pauvreté risque de se retourner contre tous ceux qui luttent sur le terrain pour améliorer la situation des plus démunis", prévient-il en substance, dans une chronique publiée en septembre 2017.

Comme si tout cela ne suffisait pas, l'indicateur censé dénombrer les indigents réussit l'exploit de ne pas recenser les plus misérables, ceux qui dorment dans des cartons ou passent leurs nuits au hasard des foyers d'accueil. "Les SDF n'étant pas considérés comme des ménages, ils ne peuvent pas être comptabilisés", décrypte Jean-Luc Outin, économiste et chercheur associé au Centre d'économie de la Sorbonne. Cette statistique, décidément bien mal fagotée, ne tient pas non plus compte de la situation patrimoniale des individus, pas plus que de leur implantation géographique. Avec les mêmes 1.000 euros par mois, le propriétaire d'une petite maison dans le Gers aura pourtant beaucoup moins de difficulté à joindre les deux bouts qu'un locataire installé en région parisienne. Notre thermomètre à pauvreté est effectivement bien malade.

Utiliser d'autres indicateurs

Pourquoi dès lors continue-t-on de l'utiliser ? Tout simplement parce que son usage est facile, qu'il est le seul connu de la presse et qu'il permet d'établir des comparaisons internationales et historiques. "C'est un point de repère fixe pour tout le monde", observe Yannick L'Horty. Pour Julie Labarthe, chef de la division revenus et patrimoine des ménages à l'Insee, ce n'est pas l'indicateur en lui-même qui pose problème, mais le fait que personne ne connaisse ses limites et qu'il soit le seul à être utilisé dans le débat public. "Il n'y a pas de mesure parfaite, car la notion de pauvreté est difficile à cerner, observe-t-elle. La seule solution pour se faire une bonne idée de la situation, c'est de multiplier des outils."

Ça tombe bien, il en existe plusieurs autres. On peut, par exemple, recenser toutes les personnes qui bénéficient des minima sociaux. On tombe alors sur le chiffre de 7 millions, mais cette donnée plus administrative que statistique est elle aussi très imparfaite, puisqu'elle intègre les fraudeurs et oublie ceux qui ne demandent pas le versement d'allocations auxquelles ils ont droit. On peut aussi utiliser ce que les statisticiens nomment un "indicateur subjectif" : il suffit de demander aux personnes si elles se considèrent comme pauvres. Là encore, le résultat sera sujet à caution, car deux individus placés dans une situation identique ne répondront pas forcément de la même façon.

Aux Etats-unis, au Canada et dans beaucoup de pays en développement, on a recours à un autre outil, baptisé "seuil de pauvreté absolu". Pas de savant calcul avec le revenu médian, cette fois. On se contente d'additionner le coût des biens et des services considérés comme indispensables, et on classe comme pauvre toute personne qui n'a pas les moyens de se les offrir. Simple, facile à comprendre, mais problématique aussi. Car comment déterminer ce qui relève du strict nécessaire et ce qui n'en fait pas partie ? Faut-il inclure dans ce panier minimum l'achat d'un pantalon par an ? D'un pantalon tous les deux ans ? D'un pantalon tous les trois ans ?

Les débats sont sans fin, et l'appréciation forcément subjective. Voilà pourquoi la France, qui a tenté dans les années 1950 d'instaurer une statistique de ce type, a préféré jeter l'éponge. Difficile, du coup, d'estimer quel serait notre taux de pauvreté avec ce genre de mesure. Si l'on convertit le seuil utilisé aux Etats-Unis, nous arrivons à environ 900 euros de revenu minimal mensuel. Mais si l'on utilise les budgets de référence de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (Onpes), ce qui se rapproche le plus en France de la définition de ce seuil absolu, c'est 1.424 euros qu'il faudrait à une personne seule pour ne pas être cataloguée comme pauvre. Un écart énorme !

"Pauvreté en conditions de vie"

Aussi l'Insee préfère-t-il utiliser une variante, baptisée "pauvreté en conditions de vie". Il s'agit toujours de déterminer la part de la population qui n'est pas capable de couvrir les dépenses élémentaires de la vie courante. Mais, pour contourner les accusations de subjectivité, les statisticiens se contentent d'interroger les Français dans des enquêtes régulières. Ils leur demandent s'ils se reconnaissent dans différents items : ne pas pouvoir acheter de viande, ne pas pouvoir maintenir leur logement à bonne température, avoir été à découvert au cours des douze derniers mois, ne pas avoir d'épargne, avoir des retards de paiement, avoir un logement trop petit, surpeuplé ou bruyant, etc. Si un ménage subit au moins 8 privations sur les 27 de la liste, il est considéré comme pauvre. Selon les dernières remontées, ce serait le cas de 11,9% des ménages.

À première vue, ce résultat semble à peu près en ligne avec les 14% de notre seuil de pauvreté. L'ennui, c'est que les ménages recensés par ces deux indicateurs... ne sont pas les mêmes ! Lorsqu'on croise leurs résultats, le taux de pauvreté descend à 5%. Cela s'explique d'ailleurs assez facilement. Tout d'abord, nous l'avons vu, certaines personnes, pauvres monétairement, ne le sont pas forcément en conditions de vie : un individu en province, propriétaire de son logement et avec quelques économies, qui verrait temporairement son revenu baisser sous le seuil de pauvreté n'observera peut-être pas une dégradation de ses conditions de vie si sa situation ne dure pas trop longtemps. A l'inverse, un jeune sans patrimoine, gagnant le Smic en région parisienne, ne sera pas pauvre monétairement, mais pourrait l'être en conditions de vie ! De même, une personne peut gagner 2.000 euros, mais se retrouver au-dessous du minimum vital parce qu'elle dépense tout son argent dans une passion ou une addiction.

Enfin, il ne faut pas oublier que l'indicateur des conditions de vie comporte lui aussi une part de subjectivité (pour une même personne, un logement pourra être trop bruyant et pour une autre non). A preuve, l'institut de statistiques européen Eurostat, qui produit une mesure de pauvreté établie selon le même principe, affiche un résultat très éloigné de celui de l'Insee : seulement 4,4% des Français seraient "en situation de privation matérielle sévère" ! Explication du mystère : afin de ne pas contrarier les pays de l'Est, qui auraient eu des taux de pauvreté délirants si l'on avait appliqué des critères aussi "élargis" que ceux de l'Insee, l'organisme européen a choisi d'appliquer une grille un peu plus restrictive. On n'en sort pas...

Les dates de la lutte contre la pauvreté

1988 : le RMI est créé pour aider les sans-ressources.

1989 : la loi Coluche permet de déduire les dons de ses impôts.

1999 : la CMU améliore l'accès aux soins des plus démunis.

2009 : le RSA remplace le RMI dont il est censé atténuer les défauts.

